



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de commerce

Question écrite n° 33329

## Texte de la question

M. Jean-Paul Charié appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les projets de tarification des services télématiques des greffes des tribunaux de commerce. En effet, le Gouvernement a souhaité, appuyé en cela par le Conseil d'Etat, connaître l'avis du Conseil de la concurrence sur ses projets. Or, cet avis rendu, les greffiers membres de l'Association syndicale de greffiers de commerce de France ont demandé à en prendre connaissance, ce qui leur a été refusé au motif que cet avis était confidentiel. Compte-tenu des répercussions importantes de la nouvelle tarification pour de nombreux greffes et de la transparence qui devrait entourer ces négociations, les greffiers souhaitent légitimement avoir connaissance de cet avis. Aussi, il lui demande de rendre public l'avis du Conseil de la concurrence et d'engager une réelle concertation avec les représentants de la profession afin de permettre la mise en oeuvre d'une politique tarifaire équilibrée et globale des actes des greffes.

## Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail, auquel la profession sera associée, va être mis en place prochainement, afin d'engager une réflexion sur les mesures susceptibles d'adapter la rémunération des greffiers des tribunaux de commerce à la réalité de leurs missions. En outre, l'avis du Conseil de la concurrence sur le tarif des prestations électroniques des greffes des tribunaux de commerce, qui sera rendu public, a d'ores et déjà été communiqué au Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et à l'Association syndicale de greffiers de commerce de France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Charié](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33329

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 1999, page 4509

**Réponse publiée le :** 11 octobre 1999, page 5925